

## Compte rendu du Comité technique local des 3 et 13 octobre 2014

Ce CTL a été convoqué dans un contexte difficile pour les agents de la DGFIP puisqu'il s'est déroulé pendant une période de multiplication des agressions et incivilités à l'égard des agents et des sites de la DGFIP : Incendies des sites de Morlaix, d'Albertville... Les représentants de **Solidaires Finances Publiques** de Vendée ont dénoncé ces actes (cf déclaration liminaire) et ont demandé à Mr Mignon quelles mesures avaient été engagées pour protéger les sites de Vendée ? Mr Mignon a indiqué avoir saisi la Préfecture sur le sujet et avoir demandé à chaque responsable de site de prendre contact avec les autorités locales.

L'ordre du jour principal, de ce CTL, était la réorganisation des Pôles Contrôle Expertise au 1<sup>er</sup> septembre 2015.

Avant d'aborder celui-ci, le président, M. Mignon, nous a précisé qu'il n'avait pas d'information quant au nombre d'emplois supprimés en Vendée en 2015 (2000 à la DGFIP). Il a aussi indiqué qu'il n'y aurait pas d'autres réformes de structures en 2015 dans le département...

### **Restructuration des Pôles Contrôle Expertise :**

Le projet de l'administration vise à réorganiser le périmètre des 2 PCE actuels en regroupant les antennes des Sables d'Olonne, de Challans et de Luçon sur le site des Sables d'Olonne et les antennes de La Roche sur Yon, Les Herbiers et Fontenay le Comte sur le site de La Roche sur Yon.

Cette réorganisation va entraîner le transfert de 11 emplois (8 sur Les Sables et 3 sur La Roche) sans versement de primes ou indemnités.

Les agents concernés par cette réforme auront soit la possibilité de suivre leur mission soit de rester sur leur site d'affectation en ayant le statut d'agent à la disposition du Directeur.

Les prétextes et justifications de l'administration pour effectuer cette réorganisation sont nombreux et plus ou moins crédibles en fonction des antennes concernées : "Il s'agit de créer une mutualisation, de supprimer l'isolement (arguments peu crédibles pour l'antenne de Challans où il y a 6 emplois implantés), de générer des synergies et un esprit d'équipe, de créer des spécialisations par pôle (ex tourisme sur Les Sables) ou encore de faciliter le travail des encadrants" (sic).

Les experts et représentants syndicaux ont dénoncé les conséquences négatives de cette réforme:

- Notamment, la perte d'informations et d'échanges avec les services de proximité (SIE, FI, SIP, CDIF...) et la perte de contact avec les contribuables.
- L'impact sur la vie professionnelle et privée des agents concernés.

Les organisations syndicales ont voté contre cette réforme en première convocation du CTL, et, faute de nouvelles propositions de la part de la Direction, ont refusé de voter lors de la deuxième convocation du CTL.

Les représentants de **Solidaires Finances Publiques** dénoncent la mise en place de cette réforme qui s'est effectuée sans concertation avec les agents et sans bilan réel des pôles actuels. Encore une fois, le but recherché est de regrouper les services pour supprimer des emplois.

- **Solidaires Finances Publiques** demande le maintien de chaque implantation géographique avec les emplois nécessaires à l'exercice des missions !
- **Solidaires Finances Publiques** demande le maintien du maillage territorial !

### **Bilan de la campagne d'évaluation année 2014 (gestion 2013) :**

Cette année, il y a eu une note d'alerte et un mois de pénalisation chez les agents de catégorie C. Les représentants des personnels n'ont pas été informés de ces pénalisations lors de la CAPL. **Solidaires Finances Publiques** demande à ce que l'administration informe systématiquement les représentants syndicaux à chaque baisse de note.

### **Projet immobilier de Luçon :**

L'acte symbolique de pose de la première pierre du site aura lieu le 18 novembre. Les travaux sont prévus pour une durée de 10 mois et devraient être terminés fin juin-début juillet 2015. Certains mobiliers ne seront pas adaptés aux nouveaux locaux et devraient être mis au rebut.

### **Questions diverses :**

Plusieurs sujets ont été évoqués:

- Le premier bilan de la campagne IR 2014 fait ressortir une hausse de 22% de l'accueil physique des contribuables dans les SIP et GFU. Il y a eu 32000 appels téléphoniques sur la période.
- Dossier de l'attribution d'avantage spécifique d'ancienneté pour les agents ayant exercés dans les ZUS (zones urbaines sensibles): Mr Lorfeuvre a indiqué que 39 dossiers ont été déposés en Vendée, 30 dossiers ont été rejetés et 9 sont instruits. Précision faite que les dossiers sont instruits "au fil de l'eau".
- Une fois de plus, les représentants de **Solidaires Finances Publiques** ont dénoncé les conséquences négatives générées par l'envoi tardif des avis d'imposition (IR, TF et TH), tant au niveau des contribuables qu'au niveau des collègues des SIP, CDIF et Trésoreries (augmentation des appels téléphoniques et de l'accueil physique).